



AVIS AU PUBLIC

Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole

Enquête publique du règlement local de publicité intercommunal

Par arrêté n° 2019-101-46B en date du 12 février 2019, le Président de la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le règlement local de publicité intercommunal.

A cet effet, Monsieur Jean-Marc Hubart, domicilié 1 La Groge 36300 Saint-Aigny, retraité de la gendarmerie, a été désigné par le Président du Tribunal administratif de Limoges comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à l'Hôtel de Ville de Châteauroux, du lundi 25 mars 2019 au vendredi 12 avril 2019 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur le commissaire-enquêteur recevra à l'Hôtel de Ville de Châteauroux le lundi 25 mars 2019 de 9h à 12h, le mardi 2 avril 2019 de 15h à 17h et le vendredi 12 avril de 15h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de règlement local de publicité intercommunal pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés dans les mairies du territoire de l'agglomération.

Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur ou par e-mail à l'adresse suivante : enquete.publique-rlpi@chateauroux-metropole.fr.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie de Châteauroux à l'issue de l'enquête pendant un an.